



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions libérales : cotisations

Question écrite n° 35669

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur une proposition de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) visant à améliorer la retraite des femmes exerçant une profession libérale. L'UNAPL propose, comme c'est déjà le cas dans le régime général, d'exonérer ces femmes de la cotisation correspondant au trimestre d'accouchement. En effet, une telle exonération permettrait la validation de ce trimestre comme période d'assurance. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35669

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 octobre 1999, page 5843